

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Le colonel Othmar Schmidt. — Encore une mort prématurée. Le colonel Othmar Schmidt est décédé n'ayant pas 47 ans. On a peine à se représenter disparue cette personnalité qui, à la 1^{re} division, attirait l'attention. Qui a vu le colonel Schmidt à l'œuvre, toujours actif, vigoureux, donnant l'exemple du travail, sans jamais se lasser, regrettera plus encore cette carrière brusquement interrompue, cette activité inachevée.

Sauf un passage à l'état-major général, Schmidt a toujours servi dans l'infanterie, meneur d'hommes avant tout, plein d'entrain et entraînant.

On lui a reproché parfois d'être rude avec ses camarades et ses sous-ordres. L'était-il moins vis-à-vis de lui-même ? Il se faisait du devoir militaire la plus haute idée ; la moindre atteinte qui y était portée affectait sa nature de soldat. Sur ce chapitre il ne comprenait pas la demi-mesure ; il était inflexible.

Et puis, il aimait tant son Valais ! Son canton aussi était un idéal qu'il désirait fidèle, comme lui-même, au devoir militaire.

Le colonel Othmar Schmidt était une riche nature. Avec lui disparaît un de nos zélés instructeurs et un ami de notre armée qui figurait dans ses plus solides affections.

Concours de travaux écrits. — Voici la liste des sujets arrêtés par le Comité central de la Société suisse des officiers pour le concours des travaux écrits. Une somme de 4000 fr. est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs manuscrits. Le président du jury est le colonel-cdt de corps Biberstein. La Suisse romande est représentée par les officiers suivants : E.-M. G. : Lt-col. Combe ; infanterie : Lt-col. Borel ; génie : Col. Lecomte. Le délai pour la remise des manuscrits aux mains du secrétaire central, major Huber, St-Gall, expire le 15 décembre 1930. Le Comité central espère que de nombreux officiers chercheront à résoudre les sujets proposés.

Questions générales et d'Etat-Major.

a) Quels préparatifs et mesures devons nous prendre, dès le temps de paix, pour assurer la *mobilisation de l'industrie* en cas de guerre. (Tenir compte des conditions spéciales de notre pays, des condi-

tions de fourniture des matières premières et des questions de personnel.)

b) La défense nationale et la guerre chimique (préparatifs du temps de paix pour la protection de l'armée et de la nation).

c) Comment organiser et exécuter des manœuvres de grandes unités se rapprochant le plus possible des réalités de la guerre, c'est-à-dire en tenant compte des moyens modernes de combat dont disposent les grandes puissances ?

d) Comment pourrions-nous réduire le nombre des chevaux prévus dans l'organisation actuelle de l'armée et les remplacer par d'autres moyens de traction, sans diminuer la mobilité des troupes sur le terrain ?

e) Nos groupes attelés de mitrailleurs répondent-ils encore — dans leur organisation et avec leur matériel actuels — aux exigences du combat moderne, ou bien pourrait-on créer une organisation meilleure et moins coûteuse ? Quelles sont les solutions possibles et susceptibles non seulement d'assurer la puissance de feu que ces groupes possèdent actuellement, mais encore de la renforcer ?

f) Comment peut-on se représenter la marche des opérations et le combat des petites unités (tactique), les formations et les moyens, dans une guerre européenne future ? Les hypothèses permettent-elles de tirer des conclusions et de proposer des modifications fondamentales à la préparation et à la conduite de la guerre ? ¹

g) De quels moyens disposons-nous pour préparer la population tout entière à la défense du pays ?

h) De quelle manière devons-nous préparer, en temps de paix, la conduite économique de la guerre, au point de vue du ravitaillement en vivres comme en matériel de la population civile et de l'armée ?

i) Organisation de la couverture de notre mobilisation.

k) Conséquences résultant pour notre défense nationale de l'infériorité numérique de notre artillerie.

l) Programme et thèmes de manœuvres à double action, comportant 2—3 exercices différents, à exécuter dans un cours de répétition de brigade combinée (terrain et composition des partis au choix du concurrent).

m) Quel sera le rôle que les fortifications de St-Maurice et du St-Gotthard seront appelées à jouer dans une guerre future ?

¹ Le texte allemand avec lequel cette traduction ne cadre pas absolument est le suivant :

Wie kann man sich die operativen und taktischen Erscheinungen, ihre Formen und Mittel auf einem europäischen Kriegsschauplatz im Zukunftskrieg vorstellen ? Geben die Voraussetzungen Anlass zu Schlussfolgerungen und Anträgen über grundsätzliche Änderungen hinsichtlich der Vorbereitung zum Kriege und für die Kriegführung selbst ?

Infanterie.

a) L'infanterie est-elle encore l'arme principale ? Pour développer ce sujet : tenir compte des expériences de la guerre mondiale et de leur influence sur une guerre future ; considérer les armes d'accompagnement, légères et lourdes, comme faisant partie intégrante de l'infanterie.

b) Comment préparer notre infanterie à la guerre de montagne en hiver.

c) Etude comparative et critique de l'organisation des petites subdivisions d'infanterie (groupe, section et compagnie) dans notre armée et les armées voisines.

d) Organisation de la « Petite guerre », en conformité du chiffre 3 du S. C. 1927.

e) Thèmes d'exercices pour un bataillon, comportant : Sûreté en marche, rencontre, défense, retraite, avant-postes (Ennemi marqué ou supposé, terrain au choix du concurrent).

Cavalerie.

a) La cavalerie et son emploi dans le cadre de notre armée.

b) Détachements mobiles (légers) ; leur composition et leur conduite.

c) Buts et organisation de l'activité équestre de nos dragons en dehors du service.

Artillerie.

a) Depuis l'introduction de l'obus allongé et de la fusée instantanée, notre matériel d'artillerie de campagne répond-il aux conditions exigées d'un canon moderne ? Est-il possible d'obtenir de notre matériel actuel un rendement encore meilleur ?

b) Quelles sont les innovations à apporter à l'armement de notre artillerie afin qu'elle soit en mesure de remplir sa tâche dans le cadre de notre armée ?

c) L'emploi tactique de la compagnie d'observation d'artillerie, de la compagnie d'aérostiers et de la compagnie de projecteurs.

Trains.

a) Quels travaux sont nécessaires, et combien de temps demandent-ils, pour transformer le train d'un régiment d'infanterie de campagne en train de montagne, en admettant que le personnel, les chevaux et le matériel nécessaires sont sur place ?

b) Dans quelle mesure peut-on motoriser les trains ? Propositions d'exécution.

Génie.

- a) Emploi des troupes du génie en campagne ; complément aux instructions contenues dans le S.C. 1927.
- b) Avant-projet de règlement sur les ponts lourds de circonstance ; complément au règlement actuel.
- c) Propositions pour l'emploi rationnel des moyens techniques de transmission.
- d) Instruction et emploi de la compagnie de sapeurs de montagne.
- e) Instruction et emploi de la compagnie de télégraphistes de montagne.
- f) Instruction et emploi du bataillon de mineurs.

(A suivre.)



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les hommes d'Etat pendant la guerre, par William Martin. In-8 de 382 pages. Paris 1929. Editions des horizons de France.

Est-il audacieux de porter déjà sur des hommes d'Etat, même de ceux qu'une circonstance aussi exceptionnelle que la guerre européenne a mis en évidence, des jugements de qualité ? M. William Martin ne se dissimule pas les difficultés d'une telle entreprise. Mais outre qu'il n'est pas homme à reculer devant les difficultés, il obéit à une théorie philosophique qui ressort à chacune de ses pages et rend captivante la lecture des portraits en raccourci qu'il nous présente. Les circonstances font les hommes, mais les hommes s'emparent des circonstances que leur génie les conduit à discerner, et ceux-là sont les plus grands qui savent y accommoder leur action jusqu'à les dominer et à en devenir comme un vivant symbole. Cette théorie est à la base des discriminations dont il a tenté l'essai. « Il y a des chefs d'Etat que la guerre a écrasés. Que restera-t-il dans l'histoire d'un Tisza, d'un Czernin, d'un Bethmann, d'un Sonnino ? Ils ont pris part aux événements, ils n'ont pas été grandis par eux... Ceux qui, comme Clemenceau, n'ont fait que la guerre, pour grands qu'ils soient, laisseront derrière eux une gloire passagère ; leur souvenir ira en s'effaçant. Seuls dureront les hommes qui ont su faire la paix en s'inspirant de la justice et des besoins des peuples. »

On voit la théorie. L'auteur ne la perd pas de vue. A chaque instant on la retrouve. M. Venizelos : « Ce n'est pas par tempérament que M. Venizelos a été révolutionnaire tout au long de sa carrière, c'est par le malheur des temps et la force des circonstances. » M. Briand : « M. Briand dans sa vie a beaucoup varié. Il a varié autant que les circonstances et peut-être un peu davantage. » M. Hoover : « Ce sont les circonstances qui ont engagé M. Hoover, au début d'août 1914, dans l'activité à laquelle il allait consacrer sept ans